

Arrêté n° 24/0031

Le Directeur Général de Lille Métropole Habitat,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment son article R. 421-18, modifié par Décret n°2022-706 du 26 avril 2022 - art.4, lequel dispose que « le Directeur Général peut, avec l'accord du Conseil d'Administration et dans les limites fixées par lui, déléguer à des membres du personnel de l'office exerçant des fonctions de directeur ou de chef de service sa signature pour les compétences qu'il exerce par délégation du Conseil d'Administration.

Les titulaires des délégations de signature peuvent, s'ils y sont autorisés par l'acte de délégation, subdéléguer la signature déléguée à d'autres membres du personnel de l'office ».

Vu la délibération 22/A125 du 14 octobre 2022 du Conseil d'Administration de Lille Métropole Habitat, OPH de la Métropole Européenne de Lille, autorisant cette délégation du Directeur Général aux directeurs et chefs de services, et subdélégation ;

Considérant que pour permettre une bonne administration de l'activité de l'Office et plus précisément de l'Agence Lille Filature, il y a lieu de prévoir une délégation de signature au profit de Monsieur Nicolas DUSART, Directeur de l'Agence Lille Filature, et en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, au profit de Madame Mélusine DENIMAL, Responsable Technique de l'Agence Lille Filature.

ARRETE

Article 1^{er} : - Délégation de signature est donnée à Monsieur Nicolas DUSART, Directeur de l'Agence Lille Filature, à effet de signer dans le cadre de ses attributions et compétences, les actes suivants selon les modalités ci-après exposées :

⇒ Commandes passées sur marché selon le process achats de LMH, et pour l'Agence Lille Filature comme repris dans les tableaux joints au présent arrêté.

⇒ Remboursement des frais professionnels aux collaborateurs de l'agence Lille Filature : visa conjoint avec la Direction Générale Adjointe Proximité.

⇒ Signature de tous les documents relatifs au management et à la gestion courante du personnel de l'Agence Lille Filature dont la compétence ne serait pas exclusivement réservée à la Direction Générale Adjointe Proximité ou à la Direction Générale.

⇒ Signature des avenants des baux des logements, des avenants des baux relatifs aux stationnements et aux parkings et de tous les actes afférant à la relation locataire/bailleur pour des logements ou autres unités gérées situés dans le ressort de l'Agence Lille Filature.

⇒ Signature des correspondances usuelles et actes de gestion courants à l'égard des tiers, des locataires ou demandeurs de logement, et des prestataires qui relèvent du ressort de l'Agence Lille Filature.

⇒ Dépôt de plainte au nom de LMH, avec constitution de partie civile le cas échéant, auprès des autorités compétentes pour les actes de vandalisme ou autres commis à l'encontre du patrimoine de l'Agence Lille Filature ainsi que pour les agressions réalisées sur le personnel pour lequel il exerce une autorité hiérarchique.

Article 2 : Cette délégation de signature s'exerce sous le contrôle et la responsabilité de Monsieur le Directeur Général qui pourra le cas échéant en suspendre l'application.

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Nicolas DUSART, la délégation de signature qui lui est conférée par le présent arrêté sera exercée par Madame Mélusine DENIMAL, Responsable Technique de l'Agence Lille Filature.

Article 4 : Une ampliation du présent arrêté sera transmise à M. le Préfet de la région Hauts-de-France, Préfet du Nord.

L'arrêté fera l'objet d'une publication, d'une note d'information en Conseil d'Administration et d'une notification aux agents intéressés.

Tourcoing, le 02 septembre 2024

Le Directeur Général
Maxime BITTER



Le Directeur de l'Agence Lille Filature
Nicolas DUSART



La Responsable Technique de l'Agence Lille Filature
Mélusine DENIMAL



PROCESS ACHATS DE LMHAGENCE LILLE FILATURE AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2024Commandes exploitation propreté :

ACTES	DELEGATAIRE	REPLACANT DELEGATAIRE	SUBDELEGATAIRE	REPLACANT SUBSDELEGATAIRE
Commandes Propreté inférieure à 300€ TTC	DA (visa et réception avec subdélégation) Lille FILATURE : Nicolas DUSART		Gestionnaire de propreté (visa et réception) Pour Lille FILATURE : Aurore LEPLUS	Autre gestionnaire de propreté ou AGA Pour Lille FILATURE : recrutement en cours
Commandes Propreté entre 300€ et 3 000€ TTC	DA (réception avec subdélégation) + Cadre propreté (visa) Pour Lille FILATURE : Alessio D'AVOLIO	DA Lille FILATURE : Nicolas DUSART ou RTA Lille FILATURE : Mélusine DENIMAL	Gestionnaire de propreté (réception) Pour Lille FILATURE : Aurore LEPLUS	Autre gestionnaire de propreté ou AGA - Pour Lille FILATURE : recrutement en cours
Commandes Propreté entre 3 000€ et 30 000€ TTC	DA (réception avec subdélégation) + Cadre Propreté (visa 1) Pour Lille FILATURE : Alessio D'AVOLIO, DA (visa 2) Lille FILATURE: Nicolas DUSART	RTA (visa 1) Lille FILATURE : Mélusine DENIMAL - DGA Proximité (visa 2) Marion MESTDAG	Gestionnaire de propreté (réception) Pour Lille FILATURE : Aurore LEPLUS	Autre gestionnaire de propreté ou AGA Pour Lille FILATURE : recrutement en cours
Commandes Propreté supérieures à 30 000€ TTC	DA (réception avec subdélégation) + Cadre Propreté (visa 1) - Pour Lille FILATURE : Alessio D'AVOLIO - DA (visa 2) Lille FILATURE : Nicolas DUSART- DGA Prox (visa 3) Marion MESTDAG	RTA (visa 1) Lille FILATURE : Mélusine DENIMAL - DGA Proximité (visa 2) Marion MESTDAG - DG (visa 3)	Gestionnaire de propreté (réception) Pour Lille FILATURE : Aurore LEPLUS	Autre gestionnaire de propreté ou AGA Pour Lille FILATURE : recrutement en cours

Commandes investissement :Noms et prénoms des GTS et AGA ci-dessous

ACTES	DELEGATAIRE	REPLACANT DELEGATAIRE	SUBDELEGATAIRE	REPLACANT SUBSDELEGATAIRE
Commandes Investissement inférieures à 300€ TTC	DA (visa et réception avec subdélégation)		GTS (visa et réception)	Autre GTS ou AGA
Commandes Investissement entre 300€ et 3 000€ TTC	DA (réception avec subdélégation) + RTA (visa) Lille FILATURE: Mélusine DENIMAL -	DA ou DGA Proximité si absence des deux	GTS (réception)	Autre GTS ou AGA
Commandes Investissement entre 3 000€ et 30 000€ TTC	DA (réception avec subdélégation) + RTA (visa 1) DA (Visa 2)	DA ou DGA Proximité si absence des deux (visa 1) + DGA proximité (visa 2)	GTS (réception)	Autre GTS ou AGA
Commandes supérieures à 30 000€ TTC	DA (réception avec subdélégation) + RTA (visa 1) DA (Visa 2) DGA Proximité (visa3)	DA ou DGA Proximité si absence des deux (visa 1) + DGA proximité (visa 2) + DG (visa 3)	GTS (réception)	Autre GTS ou AGA

Commandes fonctionnement :

ACTES	DELEGATAIRE	REPLACANT DELEGATAIRE	SUBDELEGATAIRE	REPLACANT SUBDELEGATAIRE
Commandes Fonctionnement inférieures à 300€ TTC	Directeur d'Agence (avec subdélégation pour visa et réception)		AGA - Lille FILATURE Hélène WEYENBERGH	Assistante DGA Proximité Isabelle DECOTTIGNIES
Commandes entre 300€ et 30 000€ TTC	DA (réception avec subdélégation) + DA (visa)	RTA et DGA Proximité en cas d'absence des deux	AGA - Lille FILATURE Hélène WEYENBERGH -	Assistante DGA Proximité Isabelle DECOTTIGNIES
Commandes supérieures à 30 000€ TTC	DA (réception avec subdélégation) + DA (visa 1) DGA Proximité (visa 2)	RTA et DGA Proximité en cas d'absence des deux + DG (visa 2)	AGA Lille FILATURE Hélène WEYENBERGH	Assistante DGA Proximité Isabelle DECOTTIGNIES

Commandes exploitation technique :

ACTES	DELEGATAIRE	REPLACANT DELEGATAIRE	SUBDELEGATAIRE	REPLACANT SUBDELEGATAIRE
Commandes Exploitation Technique inférieures à 300€ TTC	Directeur d'Agence (avec subdélégation pour visa et réception)		GTS (visa et réception)	Autre GTS ou AGA
Commandes Exploitation Technique entre 300€ et 3 000€ TTC	Directeur d'Agence avec subdélégation pour réception + RTA (visa) Lille FILATURE: Mélusine DENIMAL	DA ou DGA Proximité si absence des deux	GTS (saisie et réception)	Autre GTS ou AGA
Commandes Exploitation Technique entre 3 000€ et 30 000€ TTC	Directeur d'Agence (avec subdélégation pour réception + RTA (visa 1) + DA (visa 2)	DA (visa1) + DGA Proximité (visa 2)	GTS (saisie et réception)	Autre GTS ou AGA
Commandes Exploitation Technique supérieures à 30 000€ TTC	Directeur d'Agence (avec subdélégation pour réception) + RTA (visa 1) + DA (visa 2) + DGA Proximité (visa 3)	DA (visa1) + DGA Proximité (visa 2) + DG (visa 3)	GTS (saisie et réception)	Autre GTS ou AGA

Noms et prénoms des AGA et GTS :**AGA**

Loubna DEJAEGERE

GTS

Clément MARTIN

Margaux DASSONVILLE

Jean-Yves MONEL

Jessica DAUCHY

Paul GAMELON

Stéphane BONNAUD

Stéphane TESTELIN

Noémie NICOLAS

Serge BODOUX

Kamel ABDELHOUAHAB

Nicolas WATTEBLED

Morad BENZINE

Elisa SORRIAUX

Arrêté n° 24/0032

Le Directeur Général de Lille Métropole Habitat,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment son article R. 421-18, modifié par Décret n°2022-706 du 26 avril 2022 - art.4, lequel dispose que « le Directeur Général peut, avec l'accord du Conseil d'Administration et dans les limites fixées par lui, déléguer à des membres du personnel de l'office exerçant des fonctions de directeur ou de chef de service sa signature pour les compétences qu'il exerce par délégation du Conseil d'Administration.

Les titulaires des délégations de signature peuvent, s'ils y sont autorisés par l'acte de délégation, subdéléguer la signature déléguée à d'autres membres du personnel de l'office ».

Vu la délibération 22/A125 du 14 octobre 2022 du Conseil d'Administration de Lille Métropole Habitat, OPH de la Métropole Européenne de Lille, autorisant cette délégation du Directeur Général aux directeurs et chefs de services, et subdélégation ;

Considérant que pour permettre une bonne administration de l'activité de l'Office et plus précisément de l'Agence Villeneuve d'Ascq Couronne Sud, il y a lieu de prévoir une délégation de signature au profit de Monsieur Maxime SZYMANIAK, Directeur de l'Agence Villeneuve d'Ascq Couronne Sud.

Annule et remplace l'arrêté 23/0036

ARRETE

Article 1^{er} : - Délégation de signature est donnée à Monsieur Maxime SZYMANIAK, Directeur de l'Agence Villeneuve d'Ascq Couronne Sud, à effet de signer dans le cadre de ses attributions et compétences, les actes suivants selon les modalités ci-après exposées :

⇒ Commandes passées sur marché selon le process achats de LMH, et pour l'Agence Villeneuve d'Ascq Couronne Sud comme repris dans les tableaux joints au présent arrêté.

⇒ Remboursement des frais professionnels aux collaborateurs de l'agence Villeneuve d'Ascq Couronne Sud : visa conjoint avec la Direction Générale Adjointe Proximité.

⇒ Signature de tous les documents relatifs au management et à la gestion courante du personnel de l'Agence Villeneuve d'Ascq Couronne Sud dont la compétence ne serait pas exclusivement réservée à la Direction Générale Adjointe Proximité ou à la Direction Générale.

⇒ Signature des avenants des baux des logements, des avenants des baux relatifs aux stationnements et aux parkings et de tous les actes afférant à la relation locataire/bailleur pour des logements ou autres unités gérées situés dans le ressort de l'Agence Villeneuve d'Ascq Couronne Sud.

⇒ Signature des correspondances usuelles et actes de gestion courants à l'égard des tiers, des locataires ou demandeurs de logement, et des prestataires qui relèvent du ressort de l'Agence Villeneuve d'Ascq Couronne Sud.

⇒ Dépôt de plainte au nom de LMH, avec constitution de partie civile le cas échéant, auprès des autorités compétentes pour les actes de vandalisme ou autres commis à l'encontre du patrimoine de l'Agence Villeneuve d'Ascq Couronne Sud ainsi que pour les agressions réalisées sur le personnel pour lequel il exerce une autorité hiérarchique.

Article 2 : Cette délégation de signature s'exerce sous le contrôle et la responsabilité de Monsieur le Directeur Général qui pourra le cas échéant en suspendre l'application.

Article 3 : Une ampliation du présent arrêté sera transmise à M. le Préfet de la région Hauts-de-France, Préfet du Nord.

L'arrêté fera l'objet d'une publication, d'une note d'information en Conseil d'Administration et d'une notification aux agents intéressés.

Tourcoing, le 02 septembre 2024

Le Directeur Général
Maxime BITTER



Le Directeur de l'Agence Villeneuve d'Ascq Couronne Sud
Maxime SZYMANIAK



PROCESS ACHATS DE LMH

AGENCE VILLENEUVE D'ASCQ – COURONNE SUD

02 septembre 2024

Commandes exploitation propreté :

ACTES	DELEGATAIRE	REPLACANT DELEGATAIRE
Commandes Propreté <3 000€ TTC	Cadre Propreté VDA : Gérald TRAMCOURT	AGA VDA : Matthieu LACAN
Commandes Propreté entre 3 000€ et 30 000€ TTC	Cadre Propreté (saisie et réception) VDA : Gérald TRAMCOURT + DA (visa) VDA : Maxime SZYMANIAK	Pour le cadre propreté : AGA VDA : Matthieu LACAN - Pour le DA : REA VDA en cas d'absence DA+ REA : DGA Proximité Marion MESTDAG
Commandes Propreté supérieures à 30 000€ TTC	Cadre Propreté (saisie et réception) VDA : Gérald TRAMCOURT + DA (visa 1) VDA : Maxime SZYMANIAK + DGA Proximité (visa 2) Marion MESTDAG	Pour le cadre propreté (saisie et réception) : AGA VDA : Matthieu LACAN (visa 1); REA VDA: en cas d'absence DA + REA: DGA Proximité (visa 1 +2) Marion MESTDAG

Commandes investissement :

Noms et prénoms des GTS et AGA ci-dessous

ACTES	DELEGATAIRE	REPLACANT DELEGATAIRE	SUBDELEGATAIRE	REPLACANT SUBSDELEGATAIRE
Commandes Investissement inférieures à 300€ TTC	DA (visa et réception avec subdélégation)		GTS (visa et réception)	Autre GTS ou AGA
Commandes Investissement entre 300€ et 3 000€ TTC	DA (réception avec subdélégation) + REA (visa) VDA : + RVP (visa) : Eric DELATTRE	DA ou DGA Proximité si absence des trois	GTS (réception)	Autre GTS ou AGA
Commandes Investissement entre 3 000€ et 30 000€ TTC	DA (réception avec subdélégation) + REA (visa 1) + RVP (visa 1) : Eric DELATTRE DA (Visa 2)	DA ou DGA Proximité si absence des trois (visa 1) + DGA proximité (visa 2)	GTS (réception)	Autre GTS ou AGA
Commandes supérieures à 30 000€ TTC	DA (réception avec subdélégation) + REA (visa 1) + RVP (visa 1) : Eric DELATTRE DA (Visa 2) DGA Prox (visa3)	DA ou DGA Proximité si absence des trois (visa 1) + DGA proximité (visa 2) + DG (visa 3)	GTS (réception)	Autre GTS ou AGA

Commandes fonctionnement :

ACTES	DELEGATAIRE	REPLACANT DELEGATAIRE	SUBDELEGATAIRE	REPLACANT SUBDELEGATAIRE
Commandes Fonctionnement inférieures à 300€TTC	Directeur d'Agence (avec subdélégation pour visa et réception)		AGA VDA Matthieu LACAN	Assistante DGA Proximité Isabelle DECOTTIGNIES
Commandes entre 300€ et 30 000€ TTC	DA (réception avec subdélégation) + DA (visa)	REA + RVP et DGA Proximité en cas d'absence des trois	AGA – VDA Matthieu LACAN	Assistante DGA Proximité Isabelle DECOTTIGNIES
Commandes supérieures à 30 000€ TTC	DA (réception avec subdélégation) + DA (visa 1) DGA Proximité (visa 2)	REA + RVP et DGA Proximité en cas d'absence des trois + DG (visa 2)	AGA – VDA Matthieu LACAN	Assistante DGA Proximité Isabelle DECOTTIGNIES

Commandes exploitation technique :

ACTES	DELEGATAIRE	REPLACANT DELEGATAIRE	SUBDELEGATAIRE	REPLACANT SUBDELEGATAIRE
Commandes Exploitation Technique inférieures à 300€ TTC	Directeur d'Agence (avec subdélégation pour visa et réception)		GTS (visa et réception)	Autre GTS ou AGA
Commandes Exploitation Technique entre 300€ et 3 000€ TTC	Directeur d'Agence avec subdélégation pour réception + REA (visa) VDA : + RVP (visa) : Eric DELATTRE	DA ou DGA Proximité si absence des deux	GTS (saisie et réception)	Autre GTS ou AGA
Commandes Exploitation Technique entre 3 000€ et 30 000€ TTC	Directeur d'Agence (avec subdélégation pour réception + REA (visa 1) + RVP (visa 1) : Eric DELATTRE + DA (visa 2)	DA (visa1) + DGA Proximité (visa 2)	GTS (saisie et réception)	Autre GTS ou AGA
Commandes Exploitation Technique supérieures à 30 000€ TTC	Directeur d'Agence (avec subdélégation pour réception) + REA (visa 1) + RVP (visa 1) : Eric DELATTRE + DA (visa 2) + DGA Proximité (visa 3)	DA (visa1) + DGA Proximité (visa 2) + DG (visa 3)	GTS (saisie et réception)	Autre GTS ou AGA

Noms et prénoms des AGA, REA, RVP et GTS :**AGA :** Matthieu LACAN**REA :** (Responsable d'Exploitation d'Agence) En recrutement**RVP :** (Responsable Veille Patrimoine) Eric DELATTRE**GTS**

Frédéric HOUZE

Fabrice VANHESSCHEN

Nizar OUSTATI

Alexandre CROQUETTE

Sonia HEDDAR

Vincent DHONDT

Marjorie BAUDRIN

Sébastien FERY

Khirredine ZERDE

Arrêté n° 24/0033

Le Directeur Général de Lille Métropole Habitat,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment son article R. 421-18, modifié par Décret n°2022-706 du 26 avril 2022 - art.4, lequel dispose que « le Directeur Général peut, avec l'accord du Conseil d'Administration et dans les limites fixées par lui, déléguer à des membres du personnel de l'office exerçant des fonctions de directeur ou de chef de service sa signature pour les compétences qu'il exerce par délégation du Conseil d'Administration.

Les titulaires des délégations de signature peuvent, s'ils y sont autorisés par l'acte de délégation, subdéléguer la signature déléguée à d'autres membres du personnel de l'office ».

Vu la délibération 22/A125 du 14 octobre 2022 du Conseil d'Administration de Lille Métropole Habitat, OPH de la Métropole Européenne de Lille, autorisant cette délégation du Directeur Général aux directeurs et chefs de services, et subdélégation ;

Considérant que pour permettre une bonne administration de l'activité de l'Office et plus précisément de l'Agence Tourcoing Couronne Nord, il y a lieu de prévoir une délégation de signature au profit de Madame Séverine VALLE, Directrice de l'Agence Tourcoing Couronne Nord, et en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, au profit de Monsieur Cyril VERDONCK, Responsable d'exploitation de l'Agence Tourcoing Couronne Nord.

Annule et remplace l'arrêté 24/0004

ARRETE

Article 1^{er} : - Délégation de signature est donnée à Madame Séverine VALLE, Directrice de l'Agence Tourcoing Couronne Nord, à effet de signer dans le cadre de ses attributions et compétences, les actes suivants selon les modalités ci-après exposées :

⇒ Commandes passées sur marché selon le process achats de LMH, et pour l'Agence Tourcoing Couronne Nord comme repris dans les tableaux joints au présent arrêté.

⇒ Remboursement des frais professionnels aux collaborateurs de l'Agence Tourcoing Couronne Nord : visa conjoint avec la Direction Générale Adjointe Proximité.

⇒ Signature de tous les documents relatifs au management et à la gestion courante du personnel de l'Agence Tourcoing Couronne Nord dont la compétence ne serait pas exclusivement réservée à la Direction Générale Adjointe Proximité ou à la Direction Générale.

⇒ Signature des avenants des baux relatifs aux logements, aux stationnements et aux parkings et de tous les actes afférant à la relation locataire/bailleur pour des logements ou autres unités gérées situés dans le ressort de l'Agence Tourcoing Couronne Nord.

⇒ Signature des correspondances usuelles et actes de gestion courants à l'égard des tiers, des locataires ou demandeurs de logement, et des prestataires qui relèvent du ressort de l'Agence Tourcoing Couronne Nord.

⇒ Dépôt de plainte au nom de LMH, avec constitution de partie civile le cas échéant, auprès des autorités compétentes pour les actes de vandalisme ou autres commis à l'encontre du patrimoine de l'Agence Tourcoing Couronne Nord ainsi que pour les agressions réalisées sur le personnel pour lequel elle exerce une autorité hiérarchique.

Article 2 : Cette délégation de signature s'exerce sous le contrôle et la responsabilité de Monsieur le Directeur Général qui pourra le cas échéant en suspendre l'application.

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Séverine VALLE la délégation de signature qui lui est conférée par le présent arrêté sera exercée par Monsieur Cyril VERDONCK, Responsable d'exploitation de l'Agence Tourcoing Couronne Nord.

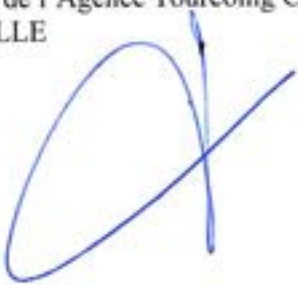
Article 4 : Une ampliation du présent arrêté sera transmise à M. le Préfet de la région Hauts-de-France, Préfet du Nord.

L'arrêté fera l'objet d'une publication, d'une note d'information en Conseil d'Administration et d'une notification aux agents intéressés.

Tourcoing, le 02 septembre 2024

Le Directeur Général
Maxime BITTER

La Directrice de l'Agence Tourcoing Couronne Nord
Séverine VALLE



Le Responsable d'exploitation de l'Agence Tourcoing Couronne Nord
Cyril VERDONCK



Cette décision peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification d'un recours gracieux ou d'un recours contentieux près le juge compétent en application des articles R. 421-1 et s. du Code de Justice administrative. Un recours gracieux prolonge le délai de recours contentieux sus énoncé qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la notification de la réponse qui lui a été réservée. Au terme d'un délai de deux mois, le silence de l'autorité signataire de la décision vaut rejet implicite du recours gracieux.

PROCESS ACHATS DE LMH
AGENCE TOURCOING COURONNE NORD

Envoyé en préfecture le 17/09/2024

Reçu en préfecture le 17/09/2024

Publié le

ID : 059-413782509-20240902-240033-AI



02 septembre 2024

Commandes exploitation propreté :

ACTES	DELEGATAIRE	REPLACANT DELEGATAIRE
Commandes Propreté <3 000€ TTC	Cadre Propreté TOURCOING: Tonny DANEL	AGA TOURCOING: Fabrice BOUIDDOUH – Gestionnaire Propreté : Marvin VERDONCK
Commandes Propreté entre 3 000€ et 30 000€ TTC	Cadre Propreté (saisie et réception) TOURCOING: Tonny DANEL + DA (visa) TOURCOING: Séverine VALLE	Pour le cadre propreté : AGA TOURCOING: Fabrice BOUIDDOUH - Pour le DA: REA TOURCOING: Cyril VERDONCK en cas d'absence DA + REA: DGA Proximité
Commandes Propreté supérieures à 30 000€ TTC	Cadre Propreté (saisie et réception) TOURCOING: Tonny DANEL + DA (visa 1) TOURCOING: Séverine VALLE + DGA Proximité (visa 2) Marion MESTDAG	Pour le cadre propreté (saisie et réception) : AGA TOURCOING: Fabrice BOUIDDOUH Pour le DA (visa 1): REA TOURCOING: en cas d'absence DA + REA: DGA Proximité (visa 1 +2)

Commandes investissement :

Noms et prénoms des GTS et AGA ci-dessous

ACTES	DELEGATAIRE	REPLACANT DELEGATAIRE	SUBDELEGATAIRE	REPLACANT SUBSDELEGATAIRE
Commandes Investissement inférieures à 300€ TTC	DA (visa et réception avec subdélégation)		GTS (visa et réception)	Autre GTS ou AGA
Commandes Investissement entre 300€ et 3 000€ TTC	DA (réception avec subdélégation) + REA (visa) - TOURCOING	DA ou DGA Proximité si absence des deux	GTS (réception)	Autre GTS ou AGA
Commandes Investissement entre 3 000€ et 30 000€ TTC	DA (réception avec subdélégation) + REA (visa 1) DA (Visa 2)	DA ou DGA Proximité si absence des deux (visa 1) + DGA proximité (visa 2)	GTS (réception)	Autre GTS ou AGA
Commandes supérieures à 30 000€ TTC	DA (réception avec subdélégation) + REA (visa 1) DA (Visa 2) DGA Prox (visa3)	DA ou DGA Proximité si absence des deux (visa 1) + DGA proximité (visa 2) + DG (visa 3)	GTS (réception)	Autre GTS ou AGA

Commandes fonctionnement :

ACTES	DELEGATAIRE	REPLACANT DELEGATAIRE	SUBDELEGATAIRE	REPLACANT SUBDELEGATAIRE
Commandes Fonctionnement inférieures à 300€ TTC	Directeur d'Agence/ (avec subdélégation pour visa et réception)		AGA - TOURCOING Fabrice BOUIDDOUH	Assistante DGA Proximité Isabelle DECOTTIGNIES
Commandes entre 300€ et 30 000€ TTC	DA (réception avec subdélégation) + DA (visa)	REA et DGA Proximité en cas d'absence des deux	AGA TOURCOING Fabrice BOUIDDOUH	Assistante DGA Proximité Isabelle DECOTTIGNIES
Commandes supérieures à 30 000€ TTC	DA (réception avec subdélégation) + DA (visa 1) DGA Proximité (visa 2)	REA et DGA Proximité en cas d'absence des deux + DG (visa 2)	AGA TOURCOING Fabrice BOUIDDOUH	Assistante DGA Proximité Isabelle DECOTTIGNIES

Commandes exploitation technique :

ACTES	DELEGATAIRE	REPLACANT DELEGATAIRE	SUBDELEGATAIRE	REPLACANT SUBDELEGATAIRE
Commandes Exploitation Technique inférieures à 300€ TTC	Directeur d'Agence (avec subdélégation pour visa et réception)		GTS (visa et réception)	Autre GTS ou AGA
Commandes Exploitation Technique entre 300€ et 3 000€ TTC	Directeur d'Agence avec subdélégation pour réception + REA (visa) TOURCOING	DA ou DGA Proximité si absence des deux	GTS (saisie et réception)	Autre GTS ou AGA
Commandes Exploitation Technique entre 3 000€ et 30 000€ TTC	Directeur d'Agence (avec subdélégation pour réception + REA (visa 1) + DA (visa 2)	DA (visa1) + DGA Proximité (visa 2)	GTS (saisie et réception)	Autre GTS ou AGA
Commandes Exploitation Technique supérieures à 30 000€ TTC	Directeur d'Agence/Responsable d'Agence (avec subdélégation pour réception) + REA (visa 1) + DA (visa 2) + DGA Proximité (visa 3)	DA (visa1) + DGA Proximité (visa 2) + DG (visa 3)	GTS (saisie et réception)	Autre GTS ou AGA

Noms et prénoms des AGA, REA, RVP et GTS :**AGA**

Fabrice BOUIDDOUH

REA : (Responsable d'Exploitation d'Agence) Cyril VERDONCK**RVP :** (Responsable Veille Patrimoine) Warren KEURINCK**GTS**

David ALLEWERIRELDT

Franck BORREMAN

Christian BRIGE

Renaud DECRETON

Yannick DESSAINT

Simon FITAMANT

Justin MERLIN

Lucie OLIVIER

Céline POTET

Philippe SERVON